

## AVIS PUBLIC 2024-011

### Consultation publique Règlement de modification au règlement de zonage

Le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources, lors de sa séance ordinaire tenue le **4 décembre 2023**, a adopté le Premier projet de règlement modifiant le règlement 2006-116 – Règlement de zonage de la Ville d'Asbestos (Maintenant Val-des-Sources) - Modification des limites des zones 94-C et 95-R;

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de règlement de modification aura lieu le **Lundi 4 mars 2024 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Ville de Val-des-Sources (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement sera soumis à la consultation et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendus.

La modification du règlement de zonage fera en sorte de modifier la limite de la zone 95-R afin d'intégrer l'ensemble du lot 3 171 966 (coin Genest / Bellevue) à la zone 94-C.

**Avant**



**Après**



Une copie du projet de règlement de modification visé, peut être consulté au bureau du greffe de la Ville de Val-des-Sources (345, boul. Saint-Luc) ou sur le site internet [www.valdessources.ca](http://www.valdessources.ca).

Val-des-Sources, 23 février 2024  
Georges-André Gagné,  
Directeur général et greffier suppléant